



## La lettre N°169 - mercredi 22 juin 2011

### L'agenda de la semaine

Parmi les rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

- **lundi 20 juin** 14h : Commission Education-Culture-Sports du Conseil Général de la Loire
- **mardi 21 juin** 21h : Examen en séance publique du Projet de Loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice
- **mercredi 22 juin** 16h : Intervention lors du colloque à l'Assemblée Nationale sur les risques psychosociaux – souffrances au travail, stress, mieux connaître, mieux prévenir, mieux réparer
- **mercredi 22 juin** 20h : Dîner avec les Députés allemands de la Commission des Affaires Européennes du Bundestag
- **jeudi 23 juin** 10h : Commission Affaires Sociales du Conseil Général de la Loire
- **jeudi 23 juin** 18h : Assemblée Générale de l'Association "Soleil Solidaire"
- **vendredi 24 juin** 19h : Inauguration de la vogue 2011 à Roche-la-Molière
- **vendredi 24 juin** 11h : Assemblée Générale de la SEDL à Saint-Romain-le-Puy
- **samedi 25 juin** 9h : Visite de l'école de cyclisme de l'ECSEL (Méons)
- **samedi 25 juin** 18h : Réception des 10h du Sport à Saint-Jean-Bonnefonds
- **dimanche 26 juin** 15h30 : Corso à Roche-la-Molière

### L'Actualité

#### Invité de l'émission "La séance continue" sur LCP

J'étais ce mardi après-midi, 21 juin à partir de 16h, l'un des députés invités sur le plateau de l'émission « La séance continue » de La Chaîne Parlementaire. L'occasion pour moi d'aborder les grands débats d'actualité et notamment l'organisation des primaires ou l'insécurité à l'école.



[Lire la suite sur le blog...](#)

### L'Assemblée Nationale



#### Justice des mineurs : un projet de loi qui constitue une régression inadaptée et inefficace

Bien que le Conseil constitutionnel ait réaffirmé le 11 mars dernier que la spécificité de la justice des mineurs est une exigence constitutionnelle, le gouvernement revient à la charge avec de nouvelles mesures tendant à aligner la justice pénale des mineurs sur celle des majeurs.

Ce projet de réforme, dont l'examen débute à l'Assemblée nationale, est une régression et une illusion.

Une régression car il porte atteinte à un principe fondamental de notre droit : on ne juge pas des enfants comme des adultes, principe qui découle tant de notre Constitution que des conventions

internationales ratifiées par la France

Une illusion car il laisse à penser que la justice est devenue laxiste, ce qui est démenti par les faits et les chiffres.

Qui peut encore soutenir, après huit ans de cette politique, qu'il suffit de durcir les textes pour faire cesser la délinquance?

Alors que la justice manque cruellement de moyens, alors que la Protection Judiciaire de la Jeunesse est le parent pauvre de la justice depuis des années, ce gouvernement s'enferme dans une politique à courte vue, électoraliste et inefficace.

Ainsi, je dénonce cette atteinte à la spécificité de la justice des mineurs et réaffirme mon attachement à ce principe et à la nécessité d'une législation et d'une juridiction spécialisées.

Dans notre projet, le Parti socialiste s'engage d'ailleurs à préserver cette spécificité, et à revaloriser l'intervention des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, outil essentiel en matière de justice des mineurs.

[Lire la suite sur le blog...](#)

## La 1ère circonscription



### Inauguration de l'espace loisir des Jardins des Platanes

Samedi 18 juin, j'ai eu le plaisir d'inaugurer le tout nouvel « Espace Loisirs » des Jardins des Platanes, association présidée par Alain Nourrisson, dans le quartier de Côte-Chaude, à Saint-Etienne. Avec Arlette Bernard, Conseillère Générale du canton de Saint-Etienne Nord-Est 2, et Angéline Duboeuf, Conseillère Municipale déléguée aux espaces verts, aux parcs et aux jardins, nous avons inauguré cet espace de première importance pour les jardiniers, après que Brahim Chaouki, le doyen de l'association, ait reçu la médaille de la ville pour son dévouement total à la vie des Jardins depuis de nombreuses années. Une belle séquence de solidarité et une belle preuve d'engagement pour les autres.

[Lire la suite sur le blog...](#)

## La Photo

### Remise des maillots pour le Comité de Jumelage à Saint-Jean-Bonnefonds



[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.juanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)  
Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.